



*Concertation des Acteurs Progressistes pour le Développement  
La nouveauté par le changement*

T E L E F A X :

Rue Albert Ier, 13  
5640 Mettet  
071/72 87 97

Réseau Molineole  
Boîte postale 30  
  
5640 Mettet.

METTET, le 24 septembre 2003.

Messieurs,

Concerne : projet d'usine éolienne région de Mettet.

---

Par la présente, nous accusons réception de vos courriers du 30/06 et du 21/06/2003.

Nous sommes surpris du contenu de ces deux lettres.

En effet, lors de la séance du Conseil Communal de Mettet du 27.02.2003, le groupe CAP 2001 a déposé un point à l'ordre du jour relatif à la problématique du projet d'usine éolienne dans la région de Mettet.

Nous avons marqué notre opposition totale à ce projet et **vous avons envoyé copie de notre intervention** que nous vous renvoyons dans les pages suivantes.

Nous vous invitons donc à compléter votre site.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jacques RUTH, Fabienne VAN BEVER, Etienne BINON

---



**SPRL J. RUTH**

Comptable-Fiscaliste  
Agrée IPC n° 102712

Rue Albert 1er, 13, 15

**5640 METTET**

Tél. 071.72.87.97

Fax. 071.72.70.64

**DESTINATAIRE:**

**RESEAU MOLIGNEOLE**

Fax n° : 071-57,83,10

*téléfax, téléfax, téléfax*

Mettet, le 01,03,03

Messieurs,

J'ai bien reçu à mon adresse privée les formulaires de réclamations pour le projet MESA et vous retourne ce jour cet exemplaire.

Néanmoins, en ce qui concerne mes bureaux à METTET rue Albert 1er n° 10, 13 et 15 rien n'a été distribué.

Pourriez-vous vérifier auprès de la Poste ?

Vous trouverez par courrier séparé, l'intervention du groupe CAP 2001 lors de la séance du Conseil Communal de METTET du 27,02,03

Pouvez-vous nous tenir au courant de la suite des événements ?

Dans l'attente et avec notre soutien, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos meilleures salutations

Jacques RUTH

*téléfax, téléfax, téléfax*



**CAP 2001**

*La nouveauté par le changement*

Rue Albert 1er, 13  
5640 METTET

Tél: 071/72.87.97

Monsieur le Bourgmestre  
De et à

5640 METTET.

METTET, le 25 février 2003.

Monsieur le Bourgmestre,

Concerne : conseil communal du 27.02.2003,  
Mise à l'ordre du jour.

---

Par la présente, nous vous informons  
que le groupe CAP 2001 souhaite mettre à l'ordre du jour le  
point suivant :

Implantation de 61 éoliennes, motion du groupe CAP 2001.

D'avance, nous vous remercions.

Nous vous prions de croire, Monsieur  
le Bourgmestre, en l'assurance de notre considération.

Jacques RÜTH, Fabienne VAN BEVER, Etienne BINON

*La nouveauté par le changement.*

Rue Albert Ier, 13  
5640 METTET

Tél.: 071/72.87.97

**MOTION DU GROUPE CAP 2001**

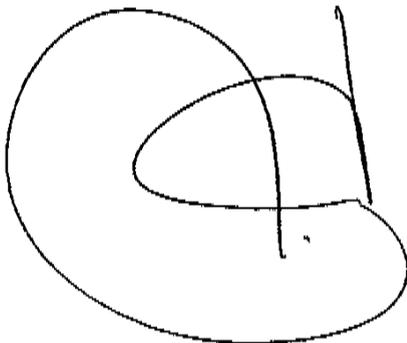
**PROBLEMATIQUE DE L'IMPLANTATION D'UN PARC D'EOLIENNES**

Le groupe CAP 2001 tient à faire connaître à l'ensemble du conseil communal son opposition totale au projet d'implantation de 61 éoliennes sur Mettet et les alentours.

Notre décision se fonde sur les motifs suivants :

1. absence de concertation des mandataires communaux ;
2. non respect de l'environnement paysager ;
3. absence de bénéfice direct aux habitants de Mettet ;
4. dévaluation de l'immobilier ;
5. non rentabilité de ce mode de production d'énergie ;
6. absence d'autre alternative ;
7. non responsabilisation du citoyen dans sa consommation d'énergie.

BINON. E



Mettet, le 25.02.2003

RUTH J

VAN BEVER. F



## MOTION DU GROUPE CAP 2001

### PROBLEMATIQUE DE L'IMPLANTATION D'UN PARC D'ÉOLIENNES

Depuis fin décembre 2002, les habitants ont eu connaissance du projet d'implantation de 61 éoliennes sur les communes de Mettet et des alentours.

Jusqu'à ce jour, aucun débat n'a été mené au sein du conseil communal de Mettet. Nous trouvons que ce mutisme des responsables communaux ne va pas dans le sens démocratique.

C'est pourquoi, le groupe CAP 2001 tient à faire connaître à l'ensemble du conseil communal son opposition totale à ce projet d'implantation de 61 éoliennes.

Notre décision se fonde sur les motifs suivants :

1. Comme je viens de le dire en commençant, nous déplorons la mise à l'écart des mandataires communaux dans ce projet qui touche tous les citoyens qui nous ont élus ; pour rappel, lors de la séance du conseil communal du 29.11.2001, vous nous avez simplement signalé qu'il existait un projet mais que tout était encore secret ; or dans le même temps le 08.11.2001, le conseil communal d'Anhée invitait Monsieur CRITS, administrateur délégué de la s.a. MESA, ayant déjà son siège social à Mettet, rue de Saint-Donat 15 (dans un bâtiment communal !!!!) à présenter son projet.
2. Ce projet pharaonique ne tient absolument pas compte du respect de l'environnement ; il va défigurer complètement et définitivement le paysage de notre région pour finalement aboutir à une dégradation du cadre de vie ;
3. ce projet n'apportera aucun bénéfice direct aux habitants de Mettet ;
4. du point de vue économique, inmanquablement, nous allons subir une dévaluation de l'immobilier ;
5. Ce mode de production d'énergie ne tient la route qu'avec les subsides européens (les fameux certificats verts) ; en d'autres mots, c'est le contribuable qui financera cette énergie qui normalement, comme toute énergie devrait se payer toute seule ;
6. aucune autre solution alternative n'a été abordée (nous pensons notamment dans l'investissement de panneaux solaires pour le même subside que toucherait MESA) ;
7. Enfin, ce projet ne va pas responsabiliser le citoyen dans sa consommation d'énergie.